

TEXTE :

Responsabilité de la société ou des parents ?

Des jeunes brisent des vitrines de magasins ? C'est la société. Des presque gamins usent de stupéfiants ? C'est la société. Des voyous de quatorze ans attaquent de vieilles gens c'est la société. C'est la faute à la société, dit-on !

Eh bien, je n'y crois pas ! Il est vrai que la société porte sa part de responsabilité. Il est vrai que bien de choses restent à faire pour remettre à l'endroit ce qui est sens dessus dessous. Mais selon moi, les parents ont leur part de responsabilité.

C'est tout de même à eux de veiller à l'éducation de leurs enfants. C'est à eux de prendre leur temps pour assurer l'avenir de leur fils, de leur fille ! Le soir, combien de parents vérifient le travail scolaire de la journée ? Qui fait écrire la dictée pour améliorer l'orthographe ? Qui fait encore réciter les leçons ? « On n'a pas le temps ! » vont s'écrier certains. Mais on prend le temps de regarder une émission médiocre à la télévision !

Bien des parents ignorent, ou veulent ignorer que le repas du soir, ce repas qui réunit toute la famille, doit être l'heure de la détente, de la bonne humeur, de la joie de se retrouver tous ensemble. Au lieu de cela, on regarde la télévision. Aucune communication entre les membres de la famille, qui deviennent vite des étrangers. On n'ouvre la bouche que pour manger. Et quand on ne regarde pas le petit écran, eh bien ! On ne dit rien ou on pas grand-chose. On s'embête. Ou pis encore : on ne s'embête pas, on s'habitue à la médiocrité.

Il ne suffit pas de nourrir le corps de l'enfant. Il faut lui nourrir l'âme. Dès la naissance, il deviendra ce que la famille est. Telle est la responsabilité des parents !

Michel FECAMP « Relation parents enfants »

I- Compréhension de l'écrit : (13 points)

- 1- Quelle est le problème posé dans ce texte ?
 - a- **Qui est responsable de l'éducation des enfants ?**
 - b- **Qui est responsable des actes de violences ?**

- 2- Selon l'auteur, qui est responsable de l'éducation de l'enfant ?
 - a- **La société**
 - b- **Les parents**
 - Justifie ta réponse :
 -

- 3- Réponds par « vrai » ou « faux »
 - a- La société à sa part de responsabilité dans l'éducation des enfants.
 - b- Les parents on leur part de responsabilité dans l'éducation des enfants.

- 4- « *Il deviendra ce que la famille est.* » cette phrase veut dire :
 - a- **Il sera à l'image de sa famille,**
 - b- **Il respectera sa famille.**
 - c- **Il sera étranger à sa famille.**

5- Complete le tableau suivant :

Thèse de l'auteur	Arguments
	1-.....
	2-.....

6- relève dans le texte la phrase qui montre que l'enfant a aussi besoin de nourriture de l'esprit :

7- relève du texte (02) mots appartenant au champ lexical de « **famille** ».

8- Classe les expressions suivantes dans la bonne colonne :

Droit à l'instruction- veiller à l'éducation – nourrir son enfant – droit au soin

Responsabilité des parents	Responsabilité de la société

9- « *On n'ouvre la bouche que pour manger.* »

a- Quel est le rapport logique exprimé (**la conséquence /le but/ l'opposition**)

b- Récris la phrase en remplaçant le connecteur par un autre (**afin de/ donc/ car**).

10- « Il ne **suffit** pas de nourrir le corps de l'enfant. Il **faut** lui nourrir l'âme.

- Récris la phrase en conjuguant les verbes au futur simple.

II- Production de l'écrit (7points) :

Filles ou garçons, les enfants ont tous les mêmes droits, qu'ils soient riches ou pauvres, en bonne santé ou handicapés, blancs ou noirs, citadins ou ruraux.

Rédige un court texte argumentatif dans lequel tu tenteras de convaincre sur l'importance de respecter ces droits. Pour cela donne 03 arguments introduits par des connecteurs.

I- Compréhension de l'écrit : (13 points)

1- le problème posé dans ce texte :

a- Qui est responsable de l'éducation des enfants ?

2- Selon l'auteur, qui est responsable de l'éducation de l'enfant ?

b-Les parents

- Justifie ta réponse : **selon moi, les parents ont leur part de responsabilité.**

-

3- Réponds par « vrai » ou « faux »

a- La société a sa part de responsabilité dans l'éducation des enfants. **vrai**

b- Les parents ont leur part de responsabilité dans l'éducation des enfants. **vrai**

4- « *Il deviendra ce que la famille est.* » cette phrase veut dire :

a- Il sera à l'image de sa famille,

5- Complete le tableau suivant :

Thèse de l'auteur	Arguments
Mais selon moi, les parents ont leur part de responsabilité.	1- C'est tout de même à eux de veiller à l'éducation de leurs enfants.
	2 Bien des parents ignorent, ou veulent ignorer que le repas du soir, ce repas qui réunit toute la famille, doit être l'heure de la détente, de la bonne humeur, de la joie de se retrouver tous ensemble.

6- relève dans le texte la phrase qui montre que l'enfant a aussi besoin de nourriture de l'esprit : **Il faut lui nourrir l'âme.**

7- relève du texte (02) mots appartenant au champ lexical de « **famille** ».

Parents - enfants

8- Classe les expressions suivantes dans la bonne colonne :

Responsabilité des parents	Responsabilité de la société
<i>veiller à l'éducation</i>	<i>Droit à l'instruction</i>
<i>nourrir son enfant</i>	<i>droit au soin</i>

9- « *On n'ouvre la bouche que pour manger.* »

a- le rapport logique exprimé est **le but**

b- je récris la phrase en remplaçant le connecteur par un autre

On n'ouvre la bouche afin de manger.

10- « Il ne **suffira** pas de nourrir le corps de l'enfant. Il **faudra** lui nourrir l'âme.

- Récris la phrase en conjuguant les verbes au futur simple.

II- Production de l'écrit (7points) :

Droits des enfants

Filles ou garçons, les enfants ont tous les mêmes droits, qu'ils soient riches ou pauvres, en bonne santé ou handicapés, blancs ou noirs, citadins ou ruraux. Ces droits sont nécessaires au bien-être de l'enfant.

D'abord , les enfants ont des *droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels*, tels que le droit à une identité, le droit à une nationalité, le droit à l'éducation, le droit aux soins.

Ensuite, les enfants ont des *droits individuels* : le droit de vivre avec ses parents, le droit le droit de bénéficier d'une protection.

Enfin, les enfants ont des *droits collectifs* : le droit des enfants réfugiés, le droit des enfants handicapés et le droit des enfants issus de minorités ou de groupes autochtones.

Il est important de veiller au respect des droits des enfants, et n'oublions pas que les enfants seront les futurs citoyens de demain .